



Le Transport À la Demande en Gironde est un service proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Communautés de Communes de Gironde.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares et les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique. Le service fonctionne de votre domicile vers les destinations indiquées à l'intérieur de ce dépliant.

POUR QUOI ?

Un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre, des courses au supermarché...
Des petits véhicules vous transportent pour des trajets **COURTS ET OCCASIONNELS**.

POUR QUI ?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CDC et qui répondent aux critères suivants :

- jeunes de moins de 25 ans :
 - moins de 10 ans : un accompagnant obligatoire
 - moins de 18 ans : autorisation parentale écrite obligatoire
- personnes âgées de plus de 75 ans
- personnes sans autonomie de déplacement
- personnes à mobilité réduite
- personnes en insertion professionnelle
- personnes en situation de précarité




EXCEPTIONS :

- Les personnes prises en charge à 100% par la sécurité sociale ne peuvent pas bénéficier de notre service.
- Les destinations hors CDC ne sont accessibles qu'à certaines catégories d'usagers prédéfinies, après accord de votre CDC.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

c'est simple!

POUR RÉSERVER COMMENT FAIRE ?

- 1 Souscrivez au service auprès de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.
 -  Les dossiers d'inscription sont accessibles :
 - sur le site web : www.valdeleyre.fr
 - ou au 20 route de Suzon, 33830 BELIN-BÉLIET
- 2 Dès acceptation de votre dossier, vous pouvez réserver votre transport *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi : 17h)*.
 -  **05 56 88 85 88**
 -  **cdc@valdeleyre.fr**
 - Attention réservez votre trajet le plus tôt possible !!**
 - En cas d'annulation de votre déplacement, vous devez impérativement appeler ce même numéro au plus tard la veille avant 12h00 (ou le vendredi avant 12h00 pour une annulation le lundi).
- 3 Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (**DÉLAI DE + OU - 15 MINUTES**).
- 4 Vous payez votre voyage directement au conducteur en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.
- 5 Pour le trajet retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue (**DÉLAI DE + OU - 15 MINUTES**). Le conducteur vous raccompagne chez vous.

Informations sur :

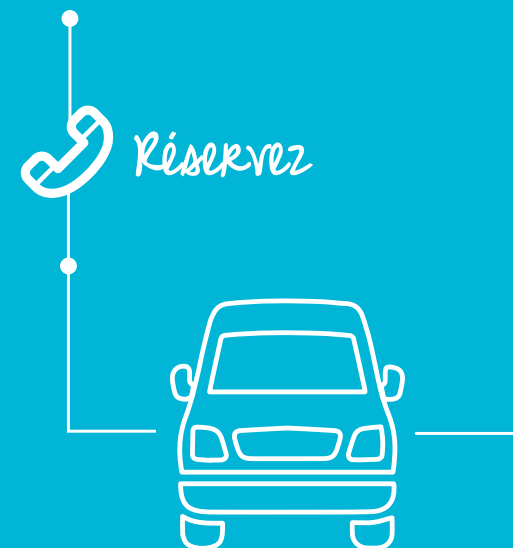
transports.nouvelle-aquitaine.fr

Rubrique « Transport à la Demande »



Le Transport à la Demande

dans la Communauté de Communes du Val de l'Eyre



Nous venons
VOUS CHERCHER À DOMICILE !

17-22 - TAD TRV33 - mars 2024

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

POUR ALLER OÙ?

→ Dans la Communauté de Communes

Vous pouvez utiliser le service pour vous rendre vers les destinations suivantes, quel que soit le motif de votre déplacement :

BELIN-BÉLIET

LE BARP

LUGOS

SAINT-MAGNE

SALLES

Exemples de motifs :

- Loisirs : Cinéma le 7^{ème} art, Piscine SPADIUM, Coiffeurs, Associations ...
- Marchés Municipaux, Supermarchés
- Administratif : Mairies, CCAS ...
- Arrêts de cars interurbains de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Votre ligne → devient à partir du 31 août 2024

LIGNE
504



LIGNE
4811

**BORDEAUX CHU PELLEGRIN
HOSTENS / SAINT-SYMPHORIEN**

LIGNE
505



LIGNE
411

**BORDEAUX CHU PELLEGRIN
BELIN-BÉLIET**

LIGNE
610



LIGNE
414

**BELIN-BÉLIET
ANDERNOS-LES-BAINS**

Votre ticket vous permet de voyager en correspondance.
Les fiches horaires sont à retirer auprès de l'Office de Tourisme et de la CDC.

→ Vers les gares Ter les plus proches



**GARE TER DE BIGANOS-FACTURE
GARE TER DE MARCHEPRIME**

→ En dehors de la Communauté de Communes vers les destinations suivantes

BORDEAUX MÉTROPOLE

Hôpitaux* • Cliniques* • Médecins spécialistes*

CESTAS

Cliniques* • Médecins spécialistes* • Dentistes

BASSIN D'ARCACHON (toutes communes)

Hôpitaux* • Cliniques* • Médecins spécialistes*

ARCACHON

Sous-préfecture • Tribunal d'instance

LA TESTE-DE-BUCH

Base aérienne de Cazaux (pour journée d'appel)
France Travail (ex Pôle Emploi) • CAF

AUDENGE

Centre des Impôts

BIGANOS

Annexe du France Travail (ex Pôle Emploi) et de la CAF, Mission Locale, Zone Commerciale (une fois par mois) sauf Hypermarché Auchan

LANTON

MDSI • Pôle Territorial de Solidarité

* PRATICIENS NON PRESENTS SUR LE TERRITOIRE CDC

DESTINATIONS LONGUE DISTANCE

À QUEL PRIX ?

Tarifs applicables au 01/01/2024

SAUF pour les destinations LONGUE DISTANCE signalées par

4,10€ Aller/Retour **2,30€** Aller simple **0,40€** Aller simple tarif solidaire**

1€ Aller simple Jeunes - de 25 ans pour toute destination dans la Communauté des communes

Destinations LONGUE DISTANCE

7,00€ Aller simple **14€** Aller/Retour **1,40€** Aller simple tarif solidaire**

** sous conditions de ressources



Service disponible

du LUNDI au VENDREDI

de 6h30 à 20h

Pas de circulation les jours fériés

À NOTER : Quel que soit le trajet, l'accompagnateur PMR (Personne à Mobilité Réduite) est obligatoire et doit être préalablement inscrit (voyage gratuit).



C'est simple!